

Communiqué de presse

Lyon, le 1^{er} février 2018

Les établissements de Saint-Étienne Métropole versent les deux tiers des salaires payés dans la Loire

L'**Insee Auvergne-Rhône-Alpes**, en partenariat avec l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, publie une étude sur la circulation des salaires dans la Loire. L'économie de la Loire est désormais dominée par la sphère présentielle (c'est-à-dire, les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes). En opposition, la sphère productive est moins présente qu'avant. Saint-Étienne Métropole est au cœur de la circulation des salaires. La Métropole de Lyon joue également un rôle via les salaires versés aux salariés ligériens qui y travaillent.

Une sphère productive moins présente et moins rémunératrice

Dans la Loire, la sphère productive génère 49 % de la richesse dégagée, soit 3 points de moins que la moyenne régionale. Les emplois de cadres y sont moins nombreux qu'en moyenne. Le salaire horaire net moyen dans la sphère productive s'élève à 13,30 euros dans la Loire contre 14,60 euros dans la région.

D'une manière générale, les salariés qui travaillent à l'extérieur de Loire ont des rémunérations supérieures à ceux qui travaillent dans le département. Malgré cela, le niveau de vie médian des Ligériens est inférieur de 7 % au niveau régional.

Les Ligériens qui travaillent à l'extérieur détiennent 20 % des salaires perçus

Les « navetteurs » ligériens reçoivent 1,1 milliard d'euros de salaires versés par des établissements situés en dehors de la Loire. Plus de la moitié provient de la Métropole de Lyon, du Grand Paris et de la communauté de communes de l'Ouest rhodanien. À l'inverse, 0,8 milliard d'euros sont versés à des salariés résidant à l'extérieur, surtout en Haute-Loire et dans le Rhône. Au sein du département, plus d'un milliard d'euros sont versés à des personnes qui travaillent dans une intercommunalité ligérienne différente de celle où elles résident.

Les salaires des navetteurs tirent à la hausse le niveau de vie des résidents

Seules les intercommunalités de Saint-Étienne Métropole et du Roannais génèrent plus de masse salariale que n'en détiennent leur population salariée. Les salaires des navetteurs sortants sont plus importants que les salaires des stables ce qui influe sur le niveau de vie dans les intercommunalités à dominante résidentielle.

Saint-Étienne Métropole au cœur des échanges dans le sud de la Loire

Les intercommunalités du Forez bénéficient de flux de salaires importants versés aux navetteurs par les établissements de Saint-Étienne Métropole. L'arrondissement d'Yssingeaux, en Haute-Loire, en est également bénéficiaire.

La vallée du Gier et le Pilat dans l'aire d'influence de Lyon

Près de 40 % des salaires entrant dans la Loire proviennent de la Métropole de Lyon et concernent pour moitié la vallée du Gier. Dans le Pilat Rhodanien, 70 % des salaires détenus par les résidents sont versés par des établissements situés en dehors du département, dont 31 % dans la Métropole de Lyon.